



**Association canadienne des enseignantes et des enseignants retraités
Canadian Association of Retired Teachers**

September 28, 2025

Honourable Marjorie Michel
Minister of Health
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Re: National Pharmacare Program

Dear Honourable Michel:

L'Association canadienne des enseignantes et enseignants retraités/Canadian Association of Retired Teachers (ACER/CART) wishes to express its profound disappointment and concern over the fact that only three provinces (Manitoba, British Columbia, Prince Edward Island) and one territory (Yukon) have signed bilateral pharmacare agreements with the federal government to provide universal coverage of diabetic and contraceptive medicines.

As the voice of retired teachers in Canada, representing 92,533 members in eleven member organizations, we are deeply concerned that the remaining provinces and territories have not signed these vital bilateral agreements.

Bill C-64: An Act Respecting Pharmacare provided the background for the establishment of a Canadian Drug Agency to develop a national formulary of essential prescription drugs and related products and to provide for the development of a national bulk purchasing strategy. This Agency was established on December 18, 2022.

On November 19, 2024, the federal government established a Committee of Experts to offer advice and guidance on how to operate and finance a national, universal, single-payer pharmacare program in Canada. Its advice is expected to serve as a roadmap for expanding pharmacare to a wider list of medicines such as antibiotics, cholesterol medicines, blood pressure and psychological medications. My understanding is that this committee will issue a report on October 10, 2025.

On September 11, 2025, at a press conference in Edmonton, Prime Minister Carney said that "bilateral agreements with remaining provinces and territories would be finalized as quickly and equitably as possible." ACER-CART is happy to see the Federal government finally making a clear commitment to negotiate more agreements with provinces and territories, to continue implementing national Pharmacare coverage across the country.

Minister Michel, ACER-CART strongly urges you to seek the bilateral agreements with the seven provinces and two territories and to ensure that funding is available to continue the valuable work of the Canadian Drug Agency and the Committee of Experts.

Thank you for the serious consideration that you will provide to these items. I eagerly look forward to action and your response regarding to our requests.

Sincerely,

A handwritten signature in cursive script that reads "Bill Berryman".

Bill Berryman
President ACER-CART



**Association canadienne des enseignantes et des enseignants retraités
Canadian Association of Retired Teachers**

28 septembre 2025

Honorable Marjorie Michel
Ministre de la Santé
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Objet : Programme national d'assurance médicaments

Monsieur le Ministre

L'Association canadienne des enseignantes et enseignants retraités/Canadian Association of Retired Teachers (ACER/CART) souhaite exprimer sa profonde déception et son inquiétude devant le fait que seulement trois provinces (Manitoba, Colombie-Britannique, île-du-Prince-Édouard) et un territoire (Yukon) ont signé des ententes bilatérales sur l'assurance médicaments avec le gouvernement fédéral afin d'assurer une couverture universelle des médicaments contre le diabète et les contraceptifs.

En tant que porte-parole des enseignants retraités du Canada, représentant 92 533 membres de onze organisations membres, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les autres provinces et territoires n'ont pas signé ces accords bilatéraux essentiels.

Le projet de loi C-64 : « Loi sur l'assurance médicaments » a servi de base à la création d'une Agence canadienne des médicaments chargée d'élaborer un formulaire national de médicaments essentiels sur ordonnance et de produits connexes et de prévoir l'élaboration d'une stratégie nationale d'achat en vrac. Cette agence a été créée le 18 décembre 2022.

Le 19 novembre 2024, le gouvernement fédéral a créé un comité d'experts chargé de fournir des conseils et des orientations sur la manière de gérer et de financer un régime national d'assurance médicaments universel à payeur unique au Canada. Ses conseils devraient servir de feuille de route pour étendre le régime d'assurance médicaments à une liste plus large de médicaments tels que les antibiotiques, les médicaments contre le cholestérol, la tension artérielle et les médicaments psychologiques. Je crois comprendre que ce comité publiera un rapport le 10 octobre 2025.

Le 11 septembre 2025, lors d'une conférence de presse à Edmonton, le Premier Ministre Carney a déclaré que « les accords bilatéraux avec les provinces et territoires restants seraient finalisés aussi rapidement et équitablement que possible ». ACER-CART se réjouit de voir que le gouvernement fédéral s'engage enfin clairement à négocier d'autres accords avec les provinces et les territoires, afin

de poursuivre la mise en œuvre de la couverture nationale du régime d'assurance médicaments dans tout le pays.

Monsieur le Ministre Michel, l'ACER-CART vous encourage vivement à rechercher des accords bilatéraux avec les sept provinces et les deux territoires et à vous assurer que des fonds sont disponibles pour poursuivre le travail précieux de l'Agence canadienne des médicaments et du Comité d'experts.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces questions. J'attends avec impatience les mesures que vous prendrez et votre réponse à nos demandes.

Très sincèrement,



Bill Berryman
Président ACER-CART